

Le Directeur

ARRETE N°17-2026
RELATIF A LA PROCLAMATION DES RESULTATS DE
L'ELECTION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT D'ETUDES
POLITIQUES DE GRENOBLE

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,

Vu le Décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, notamment son article 7,

Vu le Décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction Publique de l'Etat,

Vu le décret n°2023-1034 du 8 novembre 2023 pérennisant les statuts de l'Université Grenoble Alpes,
Vu l'arrêté de nomination n°ESRS2433893A du 19 décembre 2024 portant nomination de Monsieur Simon PERSICO à la direction de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble voté par le conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques, notamment ses articles 13-1-2, 13-2, 16-1,

Vu l'arrêté n°06-2026 du 2 février 2026 portant sur les conditions d'exercice du droit de suffrage et sur le déroulement et la régularité des scrutins des élections du personnel au Commission scientifique du 23 au 26 février 2026,

Vu l'arrêté n°09-2026 du 5 février 2026 portant sur la modification de l'article 10 de l'arrêté n°06-2026 du 2 février 2026,

Vu l'arrêté n°14-2026 du 18 février 2026 relatif à la composition du bureau de vote pour l'élection des représentants du personnel au Conseil d'administration, au Conseil d'études et de la vie étudiante et à la Commission scientifique de l'IEP de Grenoble.

ARRETE :

Article 1^{er} : A la suite des scrutins ayant eu lieu du **Lundi 23 février 2026 à 8h au Mardi 24 février 2026 à 17h**, le directeur de l'IEP de Grenoble proclame les résultats des élections à la **Commission Scientifique (CS) de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble**.

Le Directeur

Article 2 : Les résultats du 1^{er} collège (professeurs des universités et professeurs associés en fonction à l'IEPG) pour l'élection des représentants des personnels à la CS sont les suivants :

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	21
Nombre de bulletins dans l'urne	16
Taux de participation	76,19 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	15
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges	4

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>ARTIS Amélie</u>	12	80,00 %	Elu
<u>BLAQUIERE Benjamin</u>	14	93,33 %	Elu
Total	15	100 %	

Article 3 : Les résultats du 2^{ème} collège (maîtres de conférences, maîtres de conférences associés, chargés de recherche CNRS/FNSP des unités de recherche rattachées à l'IEPG qui assurent un minimum d'enseignement de 18 h équivalent TD à l'IEPG), pour l'élection des représentants des personnels à la CS sont les suivants :

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	31
Nombre de bulletins dans l'urne	25
Taux de participation	80,65 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	23
Nombre de bulletins blancs	2
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges	4

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>BOURGEOIS Marine</u>	20	86,96 %	Elu
<u>MARX Lisa</u>	21	91,30 %	Elu
<u>NAULIN Sidonie</u>	13	56,52 %	Elu
<u>TACEA Angela</u>	15	65,22 %	Elu
Total	23	100 %	

Le Directeur

Article 4 : Les résultats du 3^{ème} collège (doctorants et post-doctorants, ATER en fonction à Sciences Po Grenoble – UGA, doctorants dont la directrice ou le directeur de thèse dont la directrice ou le directeur de thèse est un personnel titulaire en poste dans l'établissement) pour l'élection des représentants des personnels à la CS sont les suivants :

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	60
Nombre de bulletins dans l'urne	21
Taux de participation	35,00 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	20
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges	3

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>BOIS-FARINAUD Estelle</u>	12	60,00 %	Elu
<u>FOURNIER Giulia</u>	18	90,00 %	Elu
<u>LEROY Olivier</u>	18	90,00 %	Elu
Total	20	100 %	

Article 4 : Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'Institut d'études politiques et sur le site internet de l'établissement à la rubrique « Cadre réglementaire // Arrêtés du directeur // Electoraux ».

Article 5 : La direction générale des services de l'Institut d'études politiques de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 25 février 2026

Le Directeur,

Simon PERSICO



